

Compte rendu du conseil municipal du 13 septembre 2021

La séance commence à 20h30

Présents : Rose-Marie FALQUE, Justine GARNIER, Louisa IKHLEF, Aurélie GEORGES, Philippe GRANDMAITRE, Yannick HOFFNER, Olivier LEGROS, Nicolas MALO, Didier MAURY, Thomas MELLE, Jean-Claude ROUBAUD, Lionel TIROLE, Rose-Marie MAGNIER.

1 – Désignation du secrétaire de séance :

Louisa IKHLEF est désignée secrétaire de séance à l'unanimité du conseil municipal.

2 – Décision modificative du budget primitif 2021 sur le montant du crédit dans le cadre des travaux d'extension et de rénovation de la Mairie :

Madame le Maire rappelle que l'on a validé un emprunt auprès de la banque postale de 250 000€ et 100 000€ lors du conseil municipal du 31 août 2021, soit 350 000€.

Le montant du crédit prévu au budget primitif était de 300 000€. La banque postale nous demande une décision modificative pour modifier le montant total de l'emprunt.

Il convient de faire une décision modificative du budget en recette d'investissement et inscrire 350 000€ sur l'article 1641 au lieu de 300 000 € initialement prévu.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, d'inscrire 350 000€ à l'article 1641 au lieu de 300 000€ en recette d'investissement.

3 – Validation des entreprises pour les travaux d'extension et de rénovation de la Mairie :

Entendu le rapport de la Commission d'Appel d'Offres du 13 septembre 2021, le conseil municipal retient les entreprises suivantes :

| LOT | Désignation | entreprise retenue | Montant HT |
|-------|--|--------------------|---------------------|
| 1 | Gros-Œuvre - Désamiantage - Démolition - VRD | ABM Construction | 210 000,00 € |
| 2 | Charpente - Etanchéité | SOPREMA | 22 389,96 € |
| 3 | Menuiseries extérieures Aluminium - Serrurerie | SAS THOMAS MELLE | 55 636,90 € |
| 4 | Plâtrerie - Isolation - Faux plafonds | ELIPS | 26 345,50 € |
| 5 | Menuiseries intérieures bois | MENUILOR SAS | 54 824,00 € |
| 6 | Electricité - Courants forts et faibles | SODEL | 64 056,00 € |
| 7 | Plomberie - Sanitaires - Chauffage - Ventilation | LORRAINE ENERGIE | 64 000,00 € |
| 8 | Sols durs -Sols souples - Faïences | JB REVETEMENT | 12 247,00 € |
| 9 | Peinture - Tenture | ELIPS | 6 738,00 € |
| TOTAL | | | 516 237,36 € |

Le total des offres représente 516 237,36 € HT. Le montant initial des travaux prévu dans le lot 1 : gros œuvre, désamiantage, démolition, VRD – a subi une augmentation due aux travaux de désamiantage et à la nécessité d'installation de pieux suite à l'étude de sol réalisée courant juillet 2021.

Monsieur Thomas MELLE, artisan concerné, n'a pas participé à la discussion ni au vote.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, d'attribuer les 9 lots aux entreprises citées ci-dessus.

4 – Nomination d'un adjoint :

À la suite de la démission du 1^{er} adjoint, Madame le Maire rappelle au Conseil les différentes possibilités sur lesquelles il doit se prononcer :

- Soit désignation d'un nouvel adjoint, au même rang que l'adjoint démissionnaire. Il faut alors une délibération préalable du conseil municipal ;
- Soit désignation d'un nouvel adjoint qui prendra rang à la suite des adjoints en fonction ;
- Soit suppression du poste d'adjoint car il n'y a pas obligation à remplacer l'adjoint démissionnaire. Le conseil doit, dans ce cas, délibérer sur la suppression du poste d'adjoint.

Après avoir donné ces explications, Madame le Maire fait appel à candidature. Aucune candidature ne s'étant présentée, le Conseil Municipal décide alors, à l'unanimité, de supprimer un poste d'adjoint.

L'ordre des adjoints est modifié automatiquement. Chacun des adjoints d'un rang inférieur à celui de l'adjoint qui a cessé ses fonctions, se trouve promu d'un rang au tableau des adjoints, qui devient donc le suivant :

Premier adjoint : Thomas MELLE

Deuxième adjointe : Justine GARNIER

Troisième adjoint : Jean-Claude ROUBAUD

5 - Questions diverses :

Madame le Maire donne les informations suivantes :

- Dans le cadre des journées portes ouvertes du 53^{ème} Régiment de transmissions, les militaires de la 2^{ème} Compagnie organiseront un footing à Azerailles, le mercredi 17 septembre du 8h à 10h.
- La Parcelle n°10 du nouveau lotissement est réservée. Délibération sera prise au prochain conseil.
- Le Congrès des Elus Locaux de l'Est aura lieu le 15 octobre à Nancy. Les adjoints et conseillers peuvent s'inscrire.
- La Commission des finances se tiendra le 27 septembre 2021.
- La Commission des fêtes et cérémonies se déroulera le 22 octobre 2021 à 20h30.
- La présentation par l'architecte de l'avant-projet des travaux Rue du Breuil et Allée des Charmilles se tiendra le 12 octobre à 16h.

La séance est levée à 22h00